



RAPPORT ANNUEL 2013-2014

Le savoir
qui
grandit

 Commission
scolaire de
la Capitale

TABLE DES MATIÈRES

3

Le mot de la présidente et du directeur général

5

La présentation de l'organisation (la vision, la mission, les valeurs et les enjeux)

6

Le portrait de l'organisation (ressources humaines, établissements, clientèles, territoire, transport scolaire, partenariats)

8

Le code d'éthique et de déontologie des commissaires (Les membres du conseil des commissaires)

10

Le traitement des plaintes et de l'intimidation

12

Le rapport 2013-2014 du protecteur de l'élève

13

Les réalisations du plan stratégique 2012-2017

14

Orientation 1:
Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes

22

Orientation 2:
Moderniser nos actions

27

Orientation 3:
Promouvoir la culture pour le développement global de la personne

32

Les résultats financiers 2013-2014 et la situation financière de la Commission scolaire de la Capitale



CLIQUEZ
SUR LA PAGE
DE VOTRE CHOIX
POUR VOUS
Y RENDRE
DIRECTEMENT.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015
Bibliothèque nationale du Canada, 2015

Le rapport annuel 2013-2014 de la Commission scolaire de la Capitale est une publication du Secrétariat général et de la Direction de l'information et des communications.

Direction : Érick Parent
Coordination : Carole Coulombe
Révision linguistique : Bla bla rédaction
Conception et graphisme : Le saint publicité + design

On peut télécharger cette publication à partir du site Web de la Commission scolaire de la Capitale au cscapitale.qc.ca.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur le Ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport,

Madame, Monsieur,

L'année scolaire 2013-2014 a été riche en réalisations. À titre de douzième commission scolaire en importance du Québec, notre commission scolaire doit organiser ses actions en fonction de la réussite de ses élèves, jeunes et adultes. Nous vous livrons avec une grande fierté le rapport annuel de cette deuxième année du plan stratégique 2012-2017.

DIMINUTION DE 4% DU TAUX DE DÉCROCHAGE

L'année qui se termine confirme que les nombreux programmes implantés au cours des dernières années pour encourager la persévérance scolaire portent leurs fruits. En effet, pour 2013-2014, nous observons une diminution de 4 % du taux de décrochage, soit la meilleure performance de la commission scolaire en huit ans. Nul doute que ces initiatives donnent du sens aux apprentissages des élèves en difficulté, jeunes et adultes, et les motivent à persévérer. À cet égard, notre organisation poursuit sans cesse le développement de son expertise dans plusieurs champs d'activité tels les suivants :

- l'intégration et le déploiement des aides technologiques à l'apprentissage dans les classes du primaire et du secondaire;
- le soutien et l'accompagnement des enseignants en formation professionnelle qui visent l'inclusion des élèves ayant des besoins particuliers;
- les interventions de groupe en orientation pour guider et accompagner les jeunes dans leurs choix scolaire et professionnel;
- la mise en œuvre de parcours particuliers menant à une qualification.

CENTRE D'EXPERTISE EN RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (CERAC)

La Commission scolaire de la Capitale est l'une des quatre commissions scolaires désignées pour agir à titre d'expert en reconnaissance des acquis et des compétences dans le réseau de la formation professionnelle au Québec. Le mandat des centres d'expertise est d'harmoniser les pratiques au sein des commissions scolaires pour assurer une qualité de service similaire auprès de toutes les clientèles. Le transfert de leur savoir-faire contribuera au développement de la reconnaissance des acquis et des compétences en conformité avec les orientations ministérielles.

TRANSFERT DES ÉLÈVES

En réponse à l'augmentation marquée de la clientèle des écoles primaires de Val-Bélair, le conseil des commissaires a opté pour le transfert des élèves de 5^e et de 6^e année vers l'école secondaire l'Odysée à l'automne 2014.

Devant l'impossibilité de construire une école primaire sans l'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la solution retenue est la seule qui permet aux jeunes de rester à proximité de leur domicile. De plus, cela permet d'assurer le transfert des écoliers et de leurs amis en groupe plutôt que de les répartir dans plusieurs établissements qui, dans certains cas, sont situés à bonne distance de Val-Bélair.



À partir de septembre 2014, l'école l'Odyssee accueillera des élèves de 5^e et 6^e année et de 1^{er} et 2^e secondaire. Les élèves de 3^e secondaire seront quant à eux transférés vers les écoles secondaires Roger-Comtois et de Neufchâtel.

Des travaux de réaménagement à l'école l'Odyssee seront nécessaires pour séparer les secteurs primaire et secondaire. Ainsi, le secteur primaire, situé au rez-de-chaussée, sera indépendant du secteur secondaire, situé au deuxième étage. Des entrées distinctes, l'aménagement d'une cour d'école et d'un service de garde feront partie des améliorations projetées pour accueillir les nouveaux élèves.

Un comité pédagogique regroupant les directions et des membres du personnel enseignant de chacune des écoles visées sera formé. Il aura pour mandat de formuler des recommandations au conseil d'établissement de l'école l'Odyssee pour bonifier l'offre de services pédagogiques et parascolaires au primaire et au secondaire.

Pour mieux refléter la nouvelle réalité de cette école intermédiaire, le conseil des commissaires a officialisé le nouveau nom de l'établissement, soit *école l'Odyssee*.

OPTIMISATION DE NOTRE FONCTIONNEMENT

Il faut souligner les efforts constants déployés par notre organisation pour gérer avec efficacité et efficience nos actions. L'amélioration de nos méthodes passe en grande partie par les technologies :

- l'implantation du paiement des fournitures scolaires des centres de formation professionnelle par Internet;
- le développement et l'implantation d'un formulaire électronique pour les demandes particulières au secteur du transport scolaire et qui permet également le paiement en ligne.

DES INVESTISSEMENTS DE 19,6 MILLIONS DE DOLLARS POUR NOS INFRASTRUCTURES

En réponse à l'augmentation marquée de la clientèle au primaire et pour assurer la qualité des services offerts aux élèves handicapés, la commission scolaire a procédé à la construction d'une école primaire et à l'ajout de nouvelles classes dans deux de ses écoles.

- **École primaire des Explorateurs: 10,2 millions de dollars**
Construction d'une nouvelle école primaire de 23 classes à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, qui accueillera 250 élèves de la maternelle à la 5^e année dès l'automne 2014.
- **École secondaire de la Cité: 6,2 millions de dollars**
Réaménagement et agrandissement de locaux du secteur des mandats régionaux qui offre des services spécialisés à des élèves qui viennent des commissions scolaires des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Cet investissement permettra d'accueillir 48 élèves de 13 à 21 ans ayant un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme et 24 élèves souffrant de déficience intellectuelle profonde.
- **École primaire du Joli-Bois: 3,2 millions de dollars**
Agrandissement de l'école pour la clientèle de Saint-Gabriel-de-Valcartier avec l'ajout de sept classes.

Dans un contexte où les ressources financières sont de plus en plus limitées, nous demeurons vigilants et nous nous assurons que notre commission scolaire maintient un niveau de service approprié et optimal, pour soutenir la réussite éducative de ses élèves et répondre aux besoins de ses établissements.

FIN DE MANDAT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE

Après avoir œuvré 12 années comme présidente, je me retirerai l'automne prochain avec la satisfaction du devoir accompli. Ces années au sein de notre organisation m'ont permis de découvrir des gens passionnés, fiers de leur profession et soucieux d'accomplir leur travail avec compétence et rigueur. Je tiens à remercier toutes les personnes que j'ai côtoyées et qui m'ont épaulée au cours de ces nombreuses années. C'est avec beaucoup de nostalgie que je quitte le milieu de l'éducation, mais surtout avec de merveilleux souvenirs! Je passe le flambeau à mon successeur, qui poursuivra le travail dans l'intérêt des jeunes qui nous sont confiés.

La présidente,

Murielle Gingras
Murielle Gingras

Le directeur général,

Pierre Lapointe
Pierre Lapointe

ENSEMBLE,
AGISSONS POUR
QUE LE SAVOIR
GRANDISSE
EN CHAQUE
PERSONNE!

LA PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

LA VISION, LA MISSION, LES VALEURS ET LES ENJEUX

LA VISION

Située au cœur de Québec, la Commission scolaire de la Capitale est une organisation ancrée dans sa communauté et à l'écoute de ses besoins. Elle mise sur l'engagement de son personnel en vue de favoriser la réussite scolaire de tous ses élèves, jeunes et adultes. Elle maintiendra sa gestion responsable des fonds publics, modernisera ses pratiques et contribuera au développement global de la personne par la culture.

LA MISSION

- Offrir aux jeunes et aux adultes du territoire que nous desservons des services éducatifs de qualité dans un environnement en constante évolution.
- Soutenir et accompagner nos établissements dans la réalisation de leur mission, soit instruire, qualifier et socialiser tous les élèves.
- Promouvoir et valoriser l'éducation publique.

LES VALEURS

La formulation claire des valeurs qui nous guident vise à renforcer l'adhésion à celles-ci au sein de la commission scolaire. Les décisions et les actions quotidiennes de l'organisation reposent sur des valeurs fondamentales qui servent de repères pour les personnes qui y travaillent ou qui ont été élues pour la diriger.

Les valeurs qui inspirent et orientent les actions de notre commission scolaire sont les suivantes :

Pour la réussite éducative

- **La compétence** de son personnel.

Pour la personne

- **Le respect et la coopération** dans une culture de savoir et de partage des connaissances favorisant l'accompagnement, l'écoute, le développement de l'estime de soi et le sens de la collectivité.

Pour la structure organisationnelle

- **La responsabilisation** dans la prise de décisions équitables et des suivis rigoureux, de même que dans une communication efficace à tous les niveaux de l'organisation.

LES ENJEUX

1. Prise en compte des besoins des élèves, jeunes et adultes, selon les milieux.
2. Diminution de la clientèle au secondaire.
3. Diminution appréhendée du potentiel d'inscriptions en formation professionnelle et à l'éducation des adultes et maintien de l'offre de service de la formation professionnelle.
4. Perception à l'égard de notre organisation et des services rendus par nos établissements.
5. Évolution rapide des technologies de l'information et de la gestion des communications.

LE PORTRAIT DE L'ORGANISATION

- La Commission scolaire de la Capitale est la 12^e commission scolaire en importance au Québec.
- En ce qui a trait au nombre de programmes offerts en formation professionnelle, elle occupe le deuxième rang.
- Son conseil des commissaires est composé de 25 élus et de 2 commissaires parents représentant les secteurs primaire et secondaire.

LES RESSOURCES HUMAINES

La commission scolaire fait partie des 10 plus grands employeurs des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Elle compte un peu plus de **4 000 employés**, ainsi répartis :

2 303 + **1 361** + **229** + **149**
 membres du personnel enseignant + membres du personnel de soutien + professionnels + gestionnaires

LES ÉTABLISSEMENTS

La commission scolaire dispose d'un parc immobilier composé de **66 établissements scolaires et de 3 centres administratifs** :

45 + **11** + **7** + **2** + **1**
 écoles primaires + écoles secondaires + centres de formation professionnelle + centres d'éducation des adultes + école primaire et secondaire régionale avec suivi en psychopathologie

LES CLIENTÈLES

La commission scolaire est riche de ses diverses clientèles composées de **plus de 27 000 élèves** :



- **43 %** au primaire;
- **26 %** au secondaire;
- **13 %** en formation professionnelle;
- **9 %** au préscolaire;
- **9 %** en éducation des adultes.

CLIENTÈLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Préscolaire	2 037	2 128	2 339	2 481
Primaire	10 674	10 881	11 115	11 568
Secondaire	7 955	7 502	7 319	7 092
Total partiel	20 666	20 511	20 773	21 141
Formation professionnelle	3 502*	3 645*	3 560*	3 626*
Formation générale des adultes	1 877*	2 005*	2 213*	2 305*
TOTAL	26 045	26 161	26 546	27 072

* Équivalents temps plein



STE-CATHERINE-
DE-LA-JACQUES-
CARTIER

Un territoire de plus de 1 200 km²

LA HAUTE-
SAINT-
CHARLES

CHARLESBOURG

BEAUPORT

SAINTE-FOY
SILLERY
CAP-ROUGE

LES
RIVIÈRES

LA CITÉ-
LIMOILOU

● Territoire couvert par la
Commission scolaire
de la Capitale

● Autre territoire

LE TERRITOIRE

- La commission scolaire couvre un territoire de plus de 1 200 km².
- Principalement située dans la ville de Québec, la commission scolaire est notamment présente dans :
 - les arrondissements de La Cité-Limoilou, des Rivières et de La Haute-Saint-Charles;
 - les municipalités de Saint-Gabriel-de-Valcartier, de Shannon et de Fossambault-sur-le-Lac;
 - les villes de Lac-Saint-Joseph et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

- La commission scolaire requiert les services de plus de 210 autobus, minibus et berlines.
- Chaque jour, 9 975 élèves sont transportés sur une distance totale de plus de 11 000 km.

LES PARTENARIATS

La commission scolaire s'engage activement dans la communauté, à l'échelle locale, régionale et internationale, dans les domaines de la santé, du développement économique, de la formation et de l'éducation.

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire de la Capitale possède un code d'éthique et de déontologie pour les membres de son conseil des commissaires. On peut consulter ce code sur le site Web de la commission scolaire au cscapitale.qc.ca.

LES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le conseil des commissaires a tenu 12 séances au cours de l'année 2013-2014, soit 10 séances ordinaires et 2 séances extraordinaires. Les membres du conseil des commissaires se sont également réunis en comité de travail à 9 reprises. Pour sa part, le comité exécutif a tenu 21 séances, soit 18 séances ordinaires et 3 séances extraordinaires.

De plus, au cours de l'année, 34 rencontres ont eu lieu parmi les 10 comités permanents composés de certains membres du conseil des commissaires et de membres du personnel administratif. Ces comités élaborent des propositions, assurent la mise en place de plans d'action ou la réalisation de projets particuliers et formulent des recommandations au conseil des commissaires.

* Membre du comité exécutif



M^{me} Murielle Gingras*
Présidente de la Commission scolaire
de la Capitale
CIRCONSCRIPTION 22
Saint-Émile



M. Marc Bergeron*
Vice-président
CIRCONSCRIPTION 9
Vieux-Limoilou



M^{me} Line Godin*
CIRCONSCRIPTION 24
Val-Bélair Nord



M. Raynald Houde*
CIRCONSCRIPTION 25
Jacques-Cartier



M^{me} Nicole B.-Morency*
CIRCONSCRIPTION 13
Vanier



M. Jean-Marie Pépin*
CIRCONSCRIPTION 20
Loretteville Sud



M^{me} Odette Roussin*
CIRCONSCRIPTION 14
Les Rivières Sud



M. Jean-François Caouette*
Commissaire parent (primaire)
Jusqu'au 20 janvier 2014



M^{me} Caroline Fournier*
Commissaire parent (primaire)
À partir du 5 février 2014



M^{me} Manon Robitaille*
Commissaire parent (secondaire)



M^{me} Francine B.-Guillemette
CIRCONSCRIPTION 4
Saint-Sacrement



M. Berri Richard Bergeron
CIRCONSCRIPTION 1
Saint-Jean-Baptiste-Vieux-Québec



M. Michel Bernier
CIRCONSCRIPTION 11
Lairet



M^{me} Marie-Claude Bourret
CIRCONSCRIPTION 3
Montcalm Ouest



M. Martin Cauchon
CIRCONSCRIPTION 8
Maizerets-Limoilou-Centre



M. Jean Frédéric
CIRCONSCRIPTION 15
Les Rivières Est



M. Nicolas Frichot
CIRCONSCRIPTION 10
Saint-Pie-X



M^{me} Magelline Gagnon
CIRCONSCRIPTION 7
Gabrielle-Roy



M. Benoit Gingras
CIRCONSCRIPTION 12
Sainte-Odile



M^{me} Louise Laliberté
CIRCONSCRIPTION 5
Saint-Malo



M. Napoléon Létourneau
CIRCONSCRIPTION 18
Neufchâtel Est



M. Robert Martel
CIRCONSCRIPTION 21
Loretteville Nord



M. André Picard
CIRCONSCRIPTION 16
Les Rivières Nord



M. Simon Picard
CIRCONSCRIPTION 17
Lebourgneuf



M^{me} Marlène Schiff
CIRCONSCRIPTION 23
Val-Bélar Sud



M^{me} Édith Thibault
CIRCONSCRIPTION 19
Neufchâtel Ouest



M^{me} Marie-Claire Tremblay
CIRCONSCRIPTION 6
Saint-Sauveur



M. Olivier Tremblay
CIRCONSCRIPTION 2
Montcalm Est

LE TRAITEMENT DES PLAINTES ET L'INTIMIDATION

Conformément au Règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, 137 plaintes portant notamment sur l'interprétation des règles de conduite dans les établissements, l'organisation scolaire, le transport et les services aux élèves ont été traitées par le Secrétariat général au cours de l'année, une baisse de 3 % par rapport à l'année précédente.

Pour favoriser un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire et ainsi permettre à l'ensemble de leurs élèves de développer leur plein potentiel, les établissements ont adopté un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par l'école et pour lesquels les intervenants ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation, tels qu'ils sont définis à l'article 13 de la Loi sur l'instruction publique et qui, par conséquent, ont fait l'objet d'un rapport sommaire au directeur général.

Par « intimidation », on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.



Par « violence », on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Pour l'année scolaire 2013-2014, dans l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire de la Capitale qui compte une clientèle de 21 141 élèves jeunes, le directeur général a reçu 346 plaintes relatives à un acte d'intimidation ou de violence.

NOMBRE DE PLAINTES PORTÉES À LA CONNAISSANCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Intimidation	Nombre de rapports	Nombre d'écoles visées
Au primaire	87	22
Au secondaire	53	10
Violence	Nombre de rapports	Nombre d'écoles visées
Au primaire	147	19
Au secondaire	59	7

La Commission scolaire de la Capitale travaille à raffiner le mode de collecte de l'information pour déterminer de manière distincte la nature des plaintes relatives à l'intimidation et à la violence.



INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE

L'augmentation du nombre de plaintes est une bonne nouvelle en soi, car elle confirme que la lutte contre l'intimidation et la violence porte ses fruits et que les élèves, les parents et le personnel de l'école sont plus que jamais sensibilisés au phénomène et refusent de rester muets devant l'intimidation.

FORMATION

Quatre ateliers de formation ont été offerts pour soutenir les intervenants dans l'application de leur plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire. Plusieurs thèmes ont été abordés, notamment les suivants : comment intervenir lors d'un acte de violence ou d'intimidation, la collaboration avec les parents et le civisme.

MESURES DE SURVEILLANCE

- Plan stratégique pour la cour d'école.
- Ateliers de développement des habiletés sociales offerts à tous les élèves.
- Ateliers de développement des habiletés sociales plus précis pour des élèves ciblés par les intervenants.
- Sensibilisation aux types de violence et d'intimidation ainsi qu'à leurs conséquences nuisibles sur le développement personnel et social.
- Apprendre aux élèves à demander de l'aide pour soi et pour les autres et à reconnaître les personnes-ressources dans leur environnement.

PROTOCOLE D'INTERVENTION

- Rencontre des parents de l'auteur d'un acte d'intimidation ou de violence, de la victime et des témoins (au besoin).
- Protection accordée aux victimes et aux témoins (au besoin).
- Mesures réparatrices imposées à l'auteur d'actes d'intimidation ou de violence.
- Orientation de l'auteur d'actes d'intimidation ou de violence et de la victime vers un professionnel de l'école (psychologue, psychoéducateur), un éducateur spécialisé ou un partenaire externe.

VOICI LES
INTERVENTIONS
RÉALISÉES DANS
LE CADRE DU
PLAN DE LUTTE
CONTRE
L'INTIMIDATION ET
LA VIOLENCE

LE RAPPORT ANNUEL 2013-2014 DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Aux membres du conseil des commissaires
de la Commission scolaire de la Capitale,

Mesdames,
Messieurs,

Pour l'année 2013-2014, le protecteur de l'élève a traité six plaintes en plus de renseigner plusieurs parents et élèves adultes sur le processus de gestion des plaintes à la Commission scolaire de la Capitale. Pour chacune des requêtes, le protecteur de l'élève a déposé un rapport dans lequel, le cas échéant, il a formulé les recommandations appropriées.

Des six cas examinés, trois ont été jugés non fondés par le protecteur de l'élève et n'ont pas été le sujet de recommandation au conseil des commissaires. Ces plaintes formulées concernaient le transport scolaire quotidien, deux décisions du conseil des commissaires et une demande d'accommodement pour les examens de fin d'année.

TROIS PLAINTES ONT CONDUIT À DES RECOMMANDATIONS.

PREMIER CAS: APPLICATION D'UNE MESURE DISCIPLINAIRE

Recommandation:

Que l'école amende ses règles d'application des mesures disciplinaires à l'endroit des élèves dans la perspective suivante:

- les simplifier pour assurer une compréhension non équivoque de la part des élèves et de leurs parents;
- permettre, dans chaque cas, l'application d'une mesure proportionnelle à la faute;
- exprimer clairement l'intervention de la direction d'école, surtout lorsqu'il est question de suspension ou d'expulsion.

DEUXIÈME CAS: DURÉE DES PARCOURS DU TRANSPORT SCOLAIRE

Recommandation:

Que la commission scolaire, au moment d'organiser le transport scolaire pour l'année scolaire 2014-2015, diminue à moins de 7% le nombre de trajets d'autobus qui dépassent 45 minutes.

TROISIÈME CAS: TRANSPORT SCOLAIRE LE MIDI

Recommandation:

Que la commission scolaire, au moment d'organiser les services du transport du midi pour l'année scolaire 2014-2015, statue sur la pertinence d'augmenter le coût du transport du midi de manière à pouvoir l'offrir à un plus grand nombre d'élèves.

SUITES ASSURÉES PAR LA COMMISSION SCOLAIRE

La commission scolaire a suivi, dans l'année en cours, les recommandations du protecteur de l'élève pour les deuxième et troisième cas. Pour le premier cas, les règles de l'école visée seront revues en 2014-2015 en tenant compte des avis donnés.

Le protecteur de l'élève,



Paul Labrecque

LES RÉALISATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE 2012-2017

123

ORIENTATION 1

AMÉLIORER LA RÉUSSITE
ET LA PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRES DE
NOS ÉLÈVES JEUNES
ET ADULTES

ORIENTATION 2

MODERNISER NOS ACTIONS

ORIENTATION 3

PROMOUVOIR LA CULTURE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
GLOBAL DE LA PERSONNE

LES RÉALISATIONS
DU PLAN STRATÉGIQUE
2012-2017

ORIENTATION 1

AMÉLIORER LA
RÉUSSITE ET LA
PERSEVÉRANCE
SCOLAIRES DE NOS
ÉLÈVES JEUNES
ET ADULTES.

ORIENTATION 1

AMÉLIORER LA RÉUSSITE ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES DE NOS ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES

	OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL	RÉSULTAT VISÉ
AXE D'INTERVENTION 1 Augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans	1.1 Augmenter à 76 % le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans.	Taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans	69 %	67,5 %	76 %
	1.2 Diminuer à 297 le nombre de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes.	Sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes	337	267	297
AXE D'INTERVENTION 2 Amélioration de la maîtrise de la langue française	2.1 Maintenir à 90 % le taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du primaire.	Taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du primaire	90 %	89,2 %	90 %
	2.2 Augmenter à 77 % le taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire.	Taux de réussite de l'épreuve en français, écriture du MELS à la fin du 1 ^{er} cycle du secondaire	74 %	82,6 %	77 %
	2.3 Augmenter à 85 % le taux de réussite à l'épreuve en français, écriture du MELS en 5 ^e secondaire.	Taux de réussite à l'épreuve en français, écriture du MELS en 5 ^e secondaire	84,5 %	81,4 %	85 %
AXE D'INTERVENTION 3 Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	3.1 Augmenter à 65 % le pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.	Pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé	60 %	63,6 %	65 %
	3.2 Augmenter à 70 % le pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation préparatoire au travail.	Pourcentage d'élèves qui terminent au secondaire une formation préparatoire au travail	65 %	62 %	70 %
AXE D'INTERVENTION 4 Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire	4.1 Mettre en place et réviser annuellement une stratégie locale d'intervention ou un plan d'action dans tous nos établissements.	Proportion des établissements qui ont mis en place leur stratégie locale d'intervention ou un plan d'action	RÉSULTAT ACTUEL 100 %		100 %
AXE D'INTERVENTION 5 Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle	5.1 Augmenter à 1125 le nombre de nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle.	Nombre de nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle	1 028	1 158	1 125

ORIENTATION 1

AMÉLIORER LA RÉUSSITE ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES DE NOS ÉLÈVES JEUNES ET ADULTES

NOS RÉALISATIONS

Cette donnée confirme que les efforts déployés par nos établissements, appuyés par nos services éducatifs des jeunes et nos services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, donnent des résultats probants. Nul doute que ces initiatives donnent du sens aux apprentissages des élèves en difficulté, jeunes et adultes, et les motivent à persévérer. En voici quelques exemples :

TRAIT D'UNION

Ce programme d'intervention préventive vise à reconnaître les élèves à risque de décrochage, à élaborer des stratégies d'intervention adaptées à leurs caractéristiques ainsi qu'à favoriser leur engagement et leur persévérance scolaires. La commission scolaire a expérimenté le logiciel de dépistage de décrochage scolaire (LDDS) auprès d'élèves des écoles secondaires Roger-Comtois et l'Odyssee.

L'outil permet, dans un premier temps, de déterminer le potentiel de risque de décrochage de chaque élève (non à risque, à faible risque, à risque modéré et à risque sévère).

Dans un deuxième temps, le logiciel accorde une typologie à chaque jeune à risque. Quatre types sont proposés : dépressif, comportements antisociaux cachés, peu intéressé/peu motivé ou problèmes de comportement.

Un élève considéré comme à risque de décrochage bénéficie d'un accompagnement personnalisé jusqu'à ce que sa situation se stabilise. Des ressources de l'équipe-école, du CLSC et des professionnels des services éducatifs de la commission scolaire sont mobilisées pour faire le suivi et vérifier l'atteinte des objectifs fixés par l'élève. La collaboration avec la famille est un aspect important de la démarche.

Ce programme est le fruit d'une étude longitudinale de 11 ans sur le phénomène du décrochage et la typologie des décrocheurs, effectuée par une équipe de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Sherbrooke.

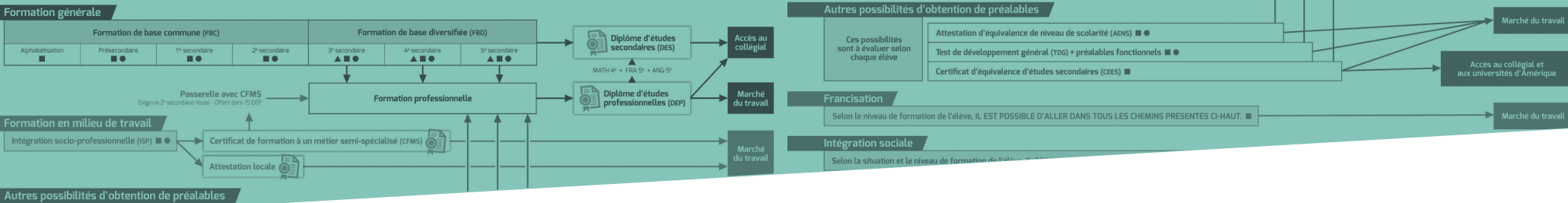
L'expérimentation se poursuit en 2014-2015.

ACCÈS-DEP

Un parcours de formation en alternance stages-études a été implanté pour soutenir la motivation d'élèves âgés d'au moins 15 ans. En 2013-2014, 34 élèves des écoles secondaires Jean-de-Brébeuf et de Neufchâtel y ont participé. À l'école, l'élève se concentre principalement sur la réussite de ses matières de base en français, en anglais et en mathématique. Les stages, eux, se déroulent dans les centres de formation professionnelle et en entreprise. Les participants explorent différents métiers pour découvrir leurs champs d'intérêt et ainsi être aptes à mieux définir leur choix professionnel. À la fin du parcours, l'élève qui a réussi ses cours préalables pourra s'inscrire dans un programme de formation professionnelle.

LE TAUX DE
DÉCROCHAGE PASSE À
20,3%
UNE DIMINUTION DE
4%!





CONCOMITANCE

Le parcours de concomitance RECLIC offre à des élèves de 3^e secondaire d'apprendre un métier de la formation professionnelle tout en terminant leurs études secondaires. Cette initiative permet de stimuler l'intérêt de l'élève pour les études en le plaçant dans un milieu d'apprentissage concret. En 2013-2014, la Commission scolaire de la Capitale a formé une deuxième cohorte en mécanique de véhicules légers et en coiffure. Ce parcours de deux ans mène à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) et, pour certains élèves, du diplôme d'études secondaires (DES). Depuis son implantation en 2011, 18 participants ont obtenu leur diplôme d'études professionnelles.



ÉCOUTEZ LE TÉMOIGNAGE DE JONATHAN,
diplômé de la première cohorte en mécanique de véhicules légers.



CHEMINS DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Pour assurer la réussite du plus grand nombre, et plus particulièrement celle des élèves qui ont des besoins particuliers, les services éducatifs des jeunes et de l'éducation des adultes ont mis en place des structures et des parcours qui permettent à la fois de répondre aux besoins de ses clientèles et d'accéder à une qualification.

Deux documents ont été élaborés afin d'illustrer clairement qu'il existe plus d'une voie pour réussir. Les *Chemins de la persévérance en formation générale des jeunes* et les *Chemins de la persévérance scolaire en formation générale des adultes* sont des outils de référence conçus à l'intention des intervenants scolaires, sociaux et communautaires qui travaillent auprès de nos élèves, jeunes ou adultes, qui vivent entre autres des difficultés d'apprentissage, qui souffrent d'un handicap, qui ont décroché ou qui sont sur le point d'abandonner.

Leur facture visuelle et leurs courtes descriptions des programmes et des services permettent de saisir rapidement les nombreuses possibilités qui s'offrent en dehors du parcours habituel, ainsi que les préalables minimalement exigés.

Les documents démystifient le système d'éducation pour les parents dont les enfants requièrent des structures adaptées pour obtenir une qualification ou un diplôme. Ils répondent aussi aux besoins des différents partenaires qui soutiennent les actions du milieu scolaire pour accompagner les élèves à persévérer et à trouver le parcours qui leur convient le mieux.

Au secondaire par exemple, une dizaine de chemins mènent soit à l'obtention du diplôme d'études secondaires, soit à une qualification, soit à un passage vers la formation professionnelle. Il y a un chemin pour tous !

> Consulter le document [Chemins de la persévérance en formation générale des jeunes.](#)

> Consulter le document [Chemins de la persévérance scolaire en formation générale des adultes.](#)

FAIRE L'ÉCOLE AUTREMENT LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE INNOVE

Mettre en lumière toutes les possibilités pédagogiques offertes par le numérique, voilà ce qu'a accompli notre commission scolaire, hôte du premier Rendez-vous des écoles francophones en réseau (REFER), une première mondiale en éducation.

ÉPANOUISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Pendant deux jours, des centaines de participants du Québec, du Canada, de la France, de la Suisse, de la Guyane et de Bombay se sont réunis en webdiffusion pour assister à des conférences, à des discussions interactives et à des ateliers de formation pour faire l'école autrement à l'ère du numérique.

L'événement a permis de faire valoir les dernières tendances en pédagogie, de faire connaître des pratiques gagnantes et de favoriser la mise en réseau d'expertise, le partage de contenus en français et la production d'écrits en français.

Pour encourager la participation des élèves francophones de 5 à 17 ans, un concours international de twittérature ayant pour thème *Toute une invention* leur a été

proposé. Au total, il y a eu 1 730 inscriptions individuelles et de groupes venant de 6 pays et 982 gazouillis publiés.

> Consultez la liste des textes primés.





PASSAGE DU PRIMAIRE VERS LE SECONDAIRE

Des interventions de groupe en orientation pour apprendre à mieux se connaître

APPROCHE ORIENTANTE AU PRIMAIRE

Dans le but d'améliorer la persévérance et la réussite scolaires, des interventions de groupe en orientation ont été expérimentées au 3^e cycle du primaire. Les deux activités annuelles (deux en 5^e année et deux en 6^e année), animées par des conseillers d'orientation des services éducatifs des jeunes, visent à préparer l'élève à son passage vers le secondaire, à l'accompagner dans ses choix, à le guider dans la découverte de soi et du système scolaire. Ces animations permettent aux jeunes, au moyen de questions et de réflexions, de mieux comprendre leur identité.

Plus précisément, l'élève définit ses forces et ses champs d'intérêt, procède à l'analyse de son vécu au primaire, découvre les caractéristiques et les exigences des programmes des établissements secondaires et des activités qu'on peut y pratiquer et apprend comment choisir sa future école.

Pour conserver les traces personnalisées de ses réflexions, l'élève rédige un autoportrait qui servira à le présenter à son tuteur au secondaire et que pourront consulter les conseillers d'orientation de son école.

L'expérimentation s'est déroulée dans toutes les classes de 5^e et de 6^e année des écoles primaires associées au bassin des écoles secondaires La Camaradière, Vanier et Saint-Denys-Garneau.

En 2014-2015, ces animations seront implantées dans tous les groupes du 3^e cycle du primaire de la commission scolaire.

MESURES ADAPTATIVES À L'APPRENTISSAGE

La Commission scolaire de la Capitale développe son expertise

OUTILS TECHNOLOGIQUES D'AIDE À L'APPRENTISSAGE

Devant le nombre sans cesse grandissant d'élèves qui utilisent des outils technologiques d'aide à l'apprentissage, la Commission scolaire de la Capitale s'est dotée d'un plan d'action pour développer son expertise relative à l'appropriation et à l'implantation efficace de ces moyens dans ses écoles primaires et secondaires.

L'intégration de ces appareils permet aux élèves qui requièrent des services particuliers de réaliser une tâche ou de développer une compétence qu'ils ne pourraient réussir sans le concours de la technologie.

Afin que les membres du personnel comprennent et partagent les mêmes concepts et valeurs liés à l'usage des appuis technologiques, les orthopédagogues, orthophonistes, enseignants et directions ont suivi une formation pour approfondir leurs connaissances sur différents aspects, tels que la définition du besoin, le choix des outils et leur utilisation dans un contexte d'évaluation.

Toutes les écoles primaires et secondaires ont reçu une trousse de base contenant les principaux outils technologiques : enregistrement vocal, enregistrement de la voix et montage audio, dictionnaire électronique, reconnaissance optique, correcteur orthographique et synthèse vocale.

ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Face à la diversité des besoins des élèves accueillis dans les différents programmes de formation professionnelle, les enseignants de ce secteur sont trop souvent peu préparés pour gérer efficacement la classe et ainsi favoriser la persévérance et la réussite du plus grand nombre, notamment en ce qui a trait à l'inclusion des élèves qui présentent des besoins particuliers.

À la suite des travaux de la recherche-action menée l'année dernière, la conseillère en stratégies d'enseignement a poursuivi l'accompagnement du personnel enseignant dans les centres de formation professionnelle de Québec et de Limoilou pour solidifier les acquis et développer le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants, en plus de répondre aux besoins particuliers des cinq autres centres. L'observation des pratiques et la consultation individuelle ont été les stratégies les plus souvent utilisées.

Des changements ont été observés, particulièrement dans les pratiques visant à maintenir l'attention et l'engagement

des élèves sur l'objet d'apprentissage et à gérer l'indiscipline en classe. Plusieurs enseignants ont mentionné avoir acquis un regard différent, plus compréhensif envers les élèves en difficulté, alors que d'autres estiment mieux comprendre les problématiques vécues et offrent un meilleur suivi auprès de ces élèves.

Le soutien professionnel dont ils ont bénéficié semble avoir favorisé la mise en œuvre de stratégies de gestion de classe et tous les enseignants ayant profité du service d'accompagnement affirment que celui-ci a contribué au développement de leurs compétences professionnelles.

La commission scolaire a donc conçu un modèle d'accompagnement prometteur, transférable dans tous nos centres de formation professionnelle. Celui-ci nous permettra de moderniser nos actions et d'optimiser nos approches pédagogiques notamment en ce qui a trait à l'inclusion des élèves présentant des besoins particuliers.

MATERNELLE 4 ANS À TEMPS PLEIN

Pour favoriser le développement global des jeunes enfants, la maternelle 4 ans à temps plein est fondée sur un programme de prévention et d'intervention précoce pour les écoliers issus de milieux défavorisés. Les résultats de recherche sont très clairs à cet égard : agir tôt et mieux préparer ces enfants et leurs parents à une entrée à l'école réussie sont des moyens reconnus pour lutter contre le décrochage. À la Commission scolaire de la Capitale, une expérimentation a été menée auprès d'une seule classe de 14 élèves, à l'école primaire Sans-Frontière. Outre le programme d'activités élaboré spécialement pour cette nouvelle mesure, ce projet comportait un volet destiné aux parents pour favoriser le lien école-famille au moyen d'ateliers abordant notamment les aspects de la discipline, de la lecture et de la motricité.



ANGLAIS INTENSIF

L'année 2013-2014 a été marquée par l'implantation de l'anglais intensif pour tous en 6^e année dans plus de la moitié des écoles primaires de notre commission scolaire. Deux modèles d'enseignement ont été retenus dans l'application du programme, soit l'enseignement 50-50 et 1/3-2/3. Selon le cas, la moitié ou le tiers de l'année est consacré à l'apprentissage de l'anglais, tandis que l'autre partie est réservée aux autres matières scolaires. Dans 22 classes

de 6^e année réparties dans 11 écoles, le modèle 50-50 a été mis en place. Les 5 autres écoles, qui comprennent 15 groupes, ont plutôt opté pour le second. Les parents et le personnel des écoles ont été consultés sur le choix de la formule d'enseignement. Après seulement un mois passé dans une classe d'anglais intensif, des élèves ont exprimé en anglais leurs sentiments sur leur nouvelle réalité.



October 2nd, 2013

My First Experience in Intensive English

Hello, my name is Rafaël Nadeau. I am in the Intensive English class of Miss Caroline. I am a student at Val-Joli elementary school. I am in grade six. It's my last year in this school. On my first day, I felt very excited because it is my last year in a primary school and I have two super teachers. I was very happy to start my grade six in English. At first, I was very scared of not passing my year. I was very excited of speaking in English because in the future I want to live in the United States. During a normal day, I play games like "Scrabble". I talk in English, I write in English. It's very nice. For the activities, I watch videos and TV shows. I play games. I like to talk in English. My biggest difficulty is I have just a little bit of difficulty understanding English. Now, I talk, write, listen and watch videos in English. I'm very happy and just a little bit tired because it's big work. My objective is to dream in English. I'm very excited to talk with my godfather.

RAFAËL NADEAU

Mrs. Caroline's Intensive class

LES RÉALISATIONS
DU PLAN STRATÉGIQUE
2012-2017

ORIENTATION 2

MODERNISER NOS ACTIONS



ORIENTATION 2

MODERNISER NOS ACTIONS

	OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL	RÉSULTAT VISÉ
AXE D'INTERVENTION 1 Amélioration de notre communication	1.1 Valoriser l'offre de service au primaire et au secondaire.	Pourcentage d'élèves du secteur des jeunes inscrits au public	83,8 %	83,6 %	85 %
	1.2 Doubler le pourcentage d'unités administratives interagissant avec la clientèle par l'intermédiaire des médias sociaux.	Pourcentage d'unités administratives ayant recours aux médias sociaux (sondage)	15 %	70,5 %	30 %
AXE D'INTERVENTION 2 Optimisation de notre fonctionnement	2.1 Réaliser 5 initiatives technologiques destinées à notre clientèle.	Nombre d'initiatives technologiques déployées	RÉSULTAT ACTUEL 8		5
	2.2 Simplifier 5 procédures administratives entre les établissements et les services.	Nombre de nouvelles pratiques simplifiées	RÉSULTAT ACTUEL 6		5
AXE D'INTERVENTION 3 Intégration et accompagnement de la main-d'œuvre	3.1 Augmenter à 80 % le taux de satisfaction des membres du personnel à l'égard des programmes d'accueil et d'insertion professionnelle.	Taux de satisfaction des membres du personnel (sondage)	42 %	NON MESURÉ	80 %
	3.2 Réaliser 5 nouvelles actions concernant la gestion du développement des compétences professionnelles.	Nombre de nouvelles actions	RÉSULTAT ACTUEL 3		5
AXE D'INTERVENTION 4 Adéquation services-établissements	4.1 Porter à 80 % le taux de satisfaction des directions d'école relatif à la présence d'experts professionnels dans les milieux.	Taux de satisfaction des directions d'école (sondage)	RÉSULTAT ACTUEL 96,1 %		80 %
	4.2 Réaliser 5 projets pédagogiques concertés en vue de répondre aux nouveaux besoins pédagogiques de l'éducation des adultes.	Nombre de projets pédagogiques concertés entre les centres d'éducation des adultes et les services de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes	RÉSULTAT ACTUEL 2		5

AMÉLIORER NOTRE
COMMUNICATION
Pour répondre
aux exigences
nouvelles
de nos usagers

CLIQUEZ
pour visiter un des
sites Internet des
écoles primaires

ORIENTATION 2 MODERNISER NOS ACTIONS

NOS RÉALISATIONS

Considérant que la satisfaction de notre clientèle passe par une bonne communication, l'année 2013-2014 a été riche en projets pour répondre aux attentes de nos parents et de nos élèves. Les changements occasionnés par les nouvelles technologies, l'utilisation croissante de celles-ci et leur intégration dans tous les aspects de la vie courante nous incitent à moderniser nos actions.



APPLICATION MOBILE

En lançant une application mobile, la Commission scolaire de la Capitale a effectué un pas de plus vers l'actualisation de ses moyens de communication. Cette application a été conçue principalement pour transmettre rapidement des alertes lors de situations de dernière minute, comme les avis de fermeture en cas d'intempéries ou les cas de force majeure (panne électrique, problème de chauffage, bris d'aqueduc, etc.). Elle permet aussi aux utilisateurs de recevoir de l'information de l'établissement fréquenté et de la commission scolaire, par exemple sur la remise des bulletins, les inscriptions et les activités parascolaires. L'application *Commission scolaire de la Capitale mobile* est disponible gratuitement sur l'App Store ou sur Google Play.

SITES INTERNET DES ÉCOLES PRIMAIRES

Tous s'accordent pour dire que les communications électroniques occupent une place prépondérante dans notre quotidien. C'est donc dans cet esprit et dans un souci d'améliorer la transmission de l'information destinée aux parents que la commission scolaire a entrepris un travail d'envergure pour doter l'ensemble de ses établissements primaires d'un site Internet convivial et répondant aux besoins exprimés par les usagers.

Les sites ont tous été conçus à partir du même gabarit, tout en respectant la personnalité propre à chaque école. Les visiteurs trouvent donc dès leur arrivée sur la page d'accueil l'information sur le calendrier scolaire, le calendrier des activités, l'infoparent, le guide aux parents et les nouvelles récentes. En quelques clics, ils accèdent aux renseignements relatifs aux programmes particuliers, aux services professionnels disponibles et au service de garde. En juin 2014, 21 sites sur 42 avaient été livrés.



VISITES VIRTUELLES DES ÉCOLES SECONDAIRES

Le passage du primaire vers le secondaire s'inscrit dans une période de transition où les questionnements peuvent susciter de la fébrilité et parfois apporter de l'insécurité. Le microsite *Le secondaire c'est ma place*, conçu pour répondre aux questions les plus fréquemment posées par les élèves de 6^e année et par leurs parents, a été bonifié par l'ajout de visites virtuelles de 10 écoles secondaires de la Commission scolaire de la Capitale. Voilà une autre façon de découvrir son futur lieu d'apprentissage et d'appivoiser son nouvel environnement.

SALON MON ÉCOLE, MON AVENIR

Même si la révolution numérique nous a donné de nouveaux outils pour établir et maintenir des contacts avec les gens, les moyens plus traditionnels ont encore leur place et répondent à un besoin.

Le 6 octobre 2013, la commission scolaire a donc tenu son tout premier salon d'information sur les services et programmes proposés au sein de son réseau d'écoles primaires, secondaires, de centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes. Organisé pour les futurs élèves et leurs parents, l'événement a attiré 1 600 visiteurs qui ont pu découvrir l'offre diversifiée de nos établissements, les activités parascolaires et le dynamisme qui anime nos milieux, rencontrer le personnel des écoles, assister à des conférences et trouver les réponses à leurs questions.



UNE ÉCOLE BRANCHÉE!

Grâce à l'acquisition de tablettes électroniques, tous les élèves de 5^e année de l'école du Val-Joli ont maintenant accès au programme Technologie de l'information et des communications. Cet outil permet aux trois classes d'explorer les différentes applications pédagogiques. Par exemple, dans le cours de français, les élèves naviguent sur les forums de lecture et échangent par écrit leurs commentaires sur les livres qu'ils ont lus. En mathématique, plusieurs activités sont disponibles, notamment les jeux de logique. En plus d'être attrayante et motivante pour les jeunes, la tablette donne un accès immédiat à l'information ainsi qu'à une foule d'outils de pointe et propose des exercices plus interactifs. À la suite du succès remporté par le projet à l'école, beaucoup d'élèves utilisent les applications à la maison.



OPTIMISER
NOTRE
FONCTIONNEMENT
À L'ÈRE DU
NUMÉRIQUE

INTÉGRER ET ACCOMPAGNER NOTRE MAIN-D'ŒUVRE

GUIDE D'ACCUEIL VIRTUEL

Un comité a conçu un nouveau guide d'accueil du personnel et en a assuré sa diffusion au courant de l'année 2013-2014. Dès les premières réunions du comité, il est apparu essentiel de préparer un guide facilement accessible dans le but de favoriser l'accueil des nouveaux employés dès les premières rencontres avec eux. Puisque la plupart de nos nouveaux employés sont appelés à faire de la suppléance ou des remplacements en début de carrière, ils n'ont aucun point physique d'attache et sont plus difficilement joignables.

Le guide d'accueil du personnel est donc diffusé sur le site Internet de la commission scolaire. Sa structure et son contenu ont été conçus de manière à présenter l'organisation, à renseigner sur des thèmes généraux et à répondre à des questions fréquemment posées par l'ensemble des corps d'emploi. Le choix du mode de diffusion virtuel, plutôt qu'un document imprimé, a également été motivé par la flexibilité qu'il offre pour les mises à jour de l'information.

Le mandat du comité se poursuivra l'an prochain avec l'objectif d'analyser les programmes d'insertion professionnelle et de recommander des actions pour favoriser encore davantage l'intégration de notre personnel.

LES RÉALISATIONS
DU PLAN STRATÉGIQUE
2012-2017

ORIENTATION 3

PROMOUVOIR LA CULTURE POUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE LA PERSONNE

ORIENTATION 3

PROMOUVOIR LA CULTURE POUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE LA PERSONNE

	OBJECTIF	INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	RÉSULTAT ACTUEL	RÉSULTAT VISÉ
AXE D'INTERVENTION 1 Amélioration de l'accessibilité à la culture	1.1 S'assurer que tous les établissements privilégient un accès à la culture au bénéfice de leur clientèle.	Pourcentage d'établissements qui ont un projet éducatif ou des orientations contenant des préoccupations culturelles	47 %	82 %	100 %
	1.2 Organiser 3 activités collectives au cours desquelles le personnel a accès à la culture.	Nombre d'actions collectives	RÉSULTAT ACTUEL 1		3
	1.3 Exploiter les diverses dimensions de la culture.	Dimensions à considérer :	RÉSULTAT ACTUEL : correspond à la proportion d'établissements qui ont exploité cette dimension		
		– Arts et lettres	82 %		
		– Langues	68,9 %		
		– Science et technologie	60,7 %		
		– Univers social	49 %		
– Entrepreneuriat	49,2 %				
– Santé et mode de vie actif	82 %				
AXE D'INTERVENTION 2 Ouverture interculturelle	2.1 Organiser 3 actions collectives visant une meilleure ouverture interculturelle pour nos élèves jeunes et adultes, pour le personnel et pour les parents.	Nombre d'actions collectives	RÉSULTAT ACTUEL 1		3

ORIENTATION 3

PROMOUVOIR LA CULTURE
POUR LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL
DE LA PERSONNE

NOTES RÉALISATIONS

Plus de 400 activités réalisées!

La dimension culturelle de l'éducation se définit comme l'ensemble des connaissances acquises par une personne dans les domaines suivants : arts, lettres et langues; sciences, technologie et mathématique; histoire, géographie, citoyenneté et société; entrepreneuriat, développement personnel, santé et mode de vie actif. En 2013-2014, plus de 400 activités culturelles ont été réalisées.



PORTRAIT CULTUREL

Un nombre important de communautés culturelles habite dans les quartiers centraux de Québec et pour lesquelles la Commission scolaire de la Capitale met en place des services d'accueil et d'intégration. Pour que tout son personnel soit au fait de cette diversité, la commission scolaire dévoilait lors de la rentrée scolaire 2013 le portrait multiculturel de son organisation. Faits saillants :

Près de
9 800
élèves
immigrants
qui fréquentent
nos établissements

110
communautés
culturelles
représentées

Provenance des communautés

Tous
les continents

Établissements qui comptent la plus grande diversité culturelle pour chacun des secteurs d'enseignement

- Centre d'éducation des adultes Louis-Jolliet :
1 032 élèves de 80 pays
- École primaire Anne-Hébert :
188 élèves de 28 pays
- École secondaire Jean-de-Brébeuf :
154 élèves de 35 pays
- École hôtelière de la Capitale :
71 élèves de 27 pays



RENCONTRES INTERCULTURELLES

Dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, le comité culturel de la commission scolaire a proposé à chaque établissement de réaliser une carte géographique montrant la diversité des origines culturelles de sa clientèle. Cette activité collective a donné lieu à de nombreuses initiatives, notamment au lancement du thème de l'année à l'école du Buisson, *Se côtoyer, se connaître, se rassembler*. Profitant de ce coup d'envoi, les éducatrices du service de garde ont planifié plusieurs projets afin que les élèves apprennent à se connaître et qu'ils puissent se rendre compte des liens qui les unissent. À titre d'exemple, chaque élève a été invité à se représenter sur une petite silhouette qu'il est ensuite venu placer sur la grande carte. Affiché à l'entrée de l'établissement, ce portrait multiculturel de l'école illustre bien l'importante diversité qui existe dans cette école.



CORRID'ART

Le comité culturel de la commission scolaire a instauré un nouveau concept, Le Corrid'Art. Il s'agit d'un espace au siège social de la Commission scolaire de la Capitale réservé à l'exposition de réalisations artistiques de nos élèves, jeunes et adultes. Les visiteurs ainsi que le personnel peuvent y admirer une grande variété de projets de différentes formes d'art : photo, sculpture, texte, couture, architecture. Ce lieu d'exposition offre une occasion de reconnaître et de valoriser des créations d'élèves, d'apprécier leur talent et d'embellir nos murs de ces œuvres uniques.



XXX^{ES} JEUX DE L'AMITIÉ

Le 8 mai 2014, 702 élèves venant de 39 écoles primaires ont envahi le Pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS) de l'Université Laval à l'occasion des XXX^{es} Jeux de l'Amitié. Le volet athlétisme proposait six épreuves : la course de 50 mètres, le saut en hauteur, le saut en longueur, le triple saut, la course-navette et le lancer du poids. Une nouvelle épreuve a été ajoutée, soit le relais 6 x 100 mètres, pour souligner les 30 ans des Jeux. En plus de faire bouger les jeunes, ce rendez-vous annuel incite les participants à persévérer, à se fixer des objectifs réalistes et à les conserver jusqu'à la toute fin.



OLYMPIADES CANADIENNES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Inspirées de la formule sportive bien connue, les Olympiades de la formation professionnelle et technique se déroulent tous les deux ans et permettent aux jeunes qui étudient un métier ou une technique de relever le défi de la compétence et de devenir les meilleurs dans leur discipline. Depuis leur création en 1992, plus de 50 000 élèves ont participé aux compétitions locales, régionales, provinciales et canadiennes.

Aux Olympiades canadiennes des 5 et 6 juin 2014, à l'International Centre de Toronto, 6 participants sur les 12 représentants de notre commission scolaire ont décroché une médaille, dont trois médailles d'or. Cette belle performance s'ajoute à une longue suite de succès remportés sur les scènes canadienne et internationale au cours des 10 dernières années. Plus de 500 finalistes venant des 10 provinces et des 3 territoires y ont concouru.

Un pas de plus vers le Mondial des métiers

Cette finale canadienne a permis de désigner les concurrents qui entreprendront une démarche d'entraînement et de sélection dans le but de participer au 43^e Mondial des métiers, qui se tiendra à São Paulo, au Brésil, à l'été 2015.



LES RÉSULTATS FINANCIERS 2013-2014 ET LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE



Le déficit d'exercice s'élève à 2 328 158 \$ et les surplus accumulés au 30 juin 2014 ont diminué à 33 197 135 \$.

Les compressions budgétaires imposées à la Commission scolaire de la Capitale dans le cadre du redressement des finances publiques se chiffrent à près de 8 millions de dollars dans les résultats de l'exercice. L'application des recommandations du comité sur le retour à l'équilibre budgétaire a permis de limiter le déficit à 2,3 millions de dollars.

Selon les indicateurs de gestion 2012-2013 publiés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la Commission scolaire de la Capitale se classe au deuxième rang des commissions scolaires qui ont les **coûts administratifs les plus bas de la province.**

La poursuite de l'effort de redressement des finances publiques, annoncé dans le dernier budget provincial, suscite des inquiétudes quant au financement futur de la commission scolaire qui travaille dans un contexte de croissance de clientèle.

Pour prendre connaissance des états financiers 2013-2014 et du complément d'information, on peut consulter le cscapitale.qc.ca/organisation/budget.asp.

REVENUS	\$
Subventions de fonctionnement du MELS	224 751 676
Taxe scolaire	56 580 746
Ventes de biens et services	26 189 790
Droits de scolarité et autres droits chargés relatifs à un cours	4 642 572
Autres revenus	7 463 787
	319 628 571

DÉPENSES	\$
Activités d'enseignement et de formation	154 891 887
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	72 573 134
Services d'appoint	30 757 996
Activités administratives (voir note)	9 862 739
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	36 075 597
Activités connexes	17 528 991
Perte sur la disposition d'immobilisations corporelles	266 385
	321 956 729
Déficit de l'exercice	(2 328 158)

Note: Ces activités comprennent les dépenses administratives de la commission scolaire (9 291 964 \$ ou 2,89 %) et d'autres dépenses qui n'appartiennent pas au secteur Administration de la commission scolaire, comme l'informatique de gestion des établissements, les dépenses des conseils d'établissement, les dépenses de perfectionnement de certains membres du personnel non administratif.

RÉPARTITION DES REVENUS ET DÉPENSES 2013-2014 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE

LA PROVENANCE DES REVENUS

(319 628 571 \$)

- 70,32 %**
Subventions du
ministère de
l'Éducation, du Loisir
et du Sport
(224 751 676 \$)
- 17,70 %**
Taxe scolaire
(56 580 746 \$)
- 11,98 %**
Autres revenus*
(38 296 149 \$)



LA DISTRIBUTION DES DÉPENSES

(321 956 729 \$)

- 48,11 %**
Enseignement et
formation des jeunes
et des adultes
(154 891 887 \$)
- 22,54 %**
Soutien à
l'enseignement
et à la formation
(72 573 134 \$)
- 11,21 %**
Activités liées aux biens
meubles et immeubles
(36 075 597 \$)
- 9,55 %**
Services d'appoint**
(30 757 996 \$)
- 5,44 %**
Activités connexes***
(17 528 991 \$)
- 3,06 %**
Activités administratives
(9 862 739 \$)
- 0,08 %**
Perte sur la disposition
d'immobilisations
corporelles
(266 385 \$)



* Revenus provenant de particuliers et de divers organismes gouvernementaux autres que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, associés notamment aux cours autofinancés, à la location d'immeubles et aux contributions financières exigées des parents ou des usagers.

** Dépenses de transport et des services de garde.

*** Frais de financement, droits de scolarité, sécurité d'emploi, prêts de service, activités extrascolaires et projets spéciaux.